

RÈGLES SANITAIRES (clubs)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(clubs)

 UNE PERSONNE-RESSOURCE DANS LE CLUB EST IDENTIFIÉE POUR ASSURER UN LIEN AVEC SOCCER QUÉBEC	 LES RÈGLES SONT COMMUNIQUÉES À TOUS LES INTERVENANTS	 CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ POUR COORDONNER L'UTILISATION DES TERRAINS	 LE CLUB GARDE UN RELEVÉ DES PRÉSENCES PAR GROUPE
 LES RÈGLES D'HYGIÈNE SONT CLAIREMENT VISIBLES SUR LE SITE D'ACTIVITÉS	 UNE STATION DE LAVAGE DE MAINS EST ACCESSIBLE À L'ENTRÉE DU TERRAIN (LAVAGE DE MAINS OBLIGATOIRE, LE DÉSINFECTANT EST AUSSI ACCEPTÉ)	 LE MATÉRIEL, SI MANIPULÉ PAR LES JOUEURS, EST NETTOYÉ ENTRE CHAQUE ÉVÈNEMENT.	 LES SUPERVISEURS « HORACIO » SONT IDENTIFIÉS ET FORMÉS PAR LE CLUB
 ACCÈS AUX VESTIAIRES NON RECOMMANDÉ, MAIS POSSIBLE	 COULOIRS (ZONES) DÉDIÉS À LA CIRCULATION DES PARTICIPANTS POUR CHAQUE TERRAIN	 TROUSSE DE PREMIERS SOINS DISPONIBLE SUR LES LIEUX	 LE CLUB A MIS EN PLACE UN PLAN D'ACTION D'URGENCE ADAPTÉ À LA SITUATION
 SI LES JOUEURS/JOUEUSES AMÈNENT LEUR PROPRE BALLON, UNE PERSONNE DÉSIGNÉE PAR LE CLUB DOIT LES DÉSINFECTER AVANT D'ENTRER SUR LE TERRAIN			

Plan de relance des activités de soccer Phase 5 10 SOCCER QUÉBEC

RÈGLES SANITAIRES (participants)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(participant.e.s)

 SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, DÈMEUREZ À LA MAISON!	 ARRIVEZ EN AVANCE, DÉJÀ HABILÉ ET PRÊT À PARTICIPER AUX ACTIVITÉS	 PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES	 RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION (VERBALEMENT, AVEC LE SUPERVISEUR « HORACIO »)
 AUCUN PARTAGE DE MATÉRIEL PERSONNEL (SERVIETTE, BOUTEILLE, ETC.), EXCLUANT LES BALLONS	 LIMITEZ LES CONTACTS AVEC VOTRE VISAGE	 TOUSSEZ/ÉTERNUEZ DANS VOTRE COUDE	 LES CONTACTS NON ESSENTIELS NE SONT PAS PERMIS (EXEMPLE, UNE POIGNÉE DE MAIN)
 PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON	 LAVEZ VOTRE ÉQUIPEMENT À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON	 LAVEZ-VOUS LES MAINS TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR TERMINÉ L'ÉVÈNEMENT	

Plan de relance des activités de soccer Phase 5 11 SOCCER QUÉBEC

RÈGLES SANITAIRES (éducateurs)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(éducateurs.trices)

(Prenez aussi connaissance des règles du participant comme elles doivent être appliquées dans vos séances!)

SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, DEMEUREZ À LA MAISON!

SI VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, RESTEZ À LA MAISON.

PRENEZ CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES

ASSUREZ-VOUS QUE LES PARTICIPANTS AIENT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

EN TOUT TEMPS, RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE CLUB

RESPECTEZ CONSTamment LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS

COMMUNIQUEZ RAPIDEMENT AVEC VOTRE CLUB SI VOUS NE POUVEZ ÊTRE PRÉSENTS À L'ÉVÈNEMENT

PRENEZ UNE DOUCHE À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON

DÉSINFECTEZ VOTRE MATÉRIEL POUR LE PROCHAIN ÉVÈNEMENT, SEULEMENT S'IL A ÉTÉ MANIPULÉ PAR LES JOUEURS

LAVEZ-VOUS LES MAINS TOUT DE SUITE APRÈS AVOIR TERMINÉ L'ÉVÈNEMENT

Plan de relance des activités de soccer Phase 5 12 SOCCER QUÉBEC

RÈGLES SANITAIRES (parents)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(parents)

SI VOTRE ENFANT PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, GARDEZ-LE À LA MAISON!

SI VOTRE ENFANT A ÉTÉ EN CONTACT AVEC QUELQU'UN QUI PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19, GARDEZ-LE À LA MAISON!

POUR PARTICIPER À UN ÉVÈNEMENT, VOTRE ENFANT DOIT ÊTRE INSCRIT AU CLUB

PRENDRE CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS ET MESURES D'HYGIÈNE OBLIGATOIRES ET EN INFORMER VOTRE ENFANT

EN TOUT TEMPS, RESPECTEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE CLUB

RESPECTEZ CONSTamment LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR AVEC LES AUTRES PARENTS

LIMITEZ LES CONTACTS AVEC VOTRE ENFANT AVANT QUE CELUI-CI AIT PRIS SA DOUCHE APRÈS L'ÉVÈNEMENT

DÉSINFECTEZ LE MATÉRIEL DE VOTRE ENFANT DÈS QUE POSSIBLE

RÉCUPÉREZ VOTRE ENFANT IMMÉDIATEMENT APRÈS L'ÉVÈNEMENT

LAVEZ L'ÉQUIPEMENT DE VOTRE ENFANT À VOTRE ARRIVÉE À LA MAISON

En cas de doute sur des symptômes de la COVID-19, il est préférable de garder votre enfant à la maison.

Afin d'éviter de trop grands rassemblements, vous pouvez laisser votre enfant se présenter seul à l'accueil du terrain (si celui-ci est assez âgé). Pendant la pratique, vous pouvez demeurer à proximité, à l'extérieur du terrain, tout en respectant les règles de distanciation physique applicable aux adultes.


Plan de relance des activités de soccer Phase 5 13 SOCCER QUÉBEC

RÈGLES SANITAIRES (parents)


Protocole et règles sanitaires

Phase 5


(ligues)




AUCUN PARTICIPANT PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES NE PEUT PARTICIPER À LA COMPÉTITION




LE CLUB RECEVEUR A LA RESPONSABILITÉ D'ASSURER L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES EXIGÉES




LES ARBITRES DOIVENT LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES MISE EN PLACE PAR LES LIGUES



UN SUPERVISEUR HORACIO EST IDENTIFIÉ PAR LE CLUB RECEVEUR POUR VEILLER AU RESPECT DES MESURES SANITAIRES




UN MAXIMUM DE 2 MATCHS PAR SEMAINE PAR ÉQUIPE PERMIS



L'ACCÈS AU TERRAIN SERA LIMITÉ AUX JOUEURS, ÉDUCATEURS, ARBITRES ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Plan de relance des activités de soccer Phase 5

14




RÈGLES SANITAIRES (matchs)


Protocole et règles sanitaires

Phase 5


(matchs)




AUCUN PARTICIPANT PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE COVID-19 NE POURRA PRENDRE PART AU MATCH




LES FEUILLES DE MATCH SONT VALIDÉS PAR L'ARBITRE




TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT SE LAVER LES MAINS À LEUR ARRIVÉE AU TERRAIN ET APRÈS L'ÉCHAUFFEMENT




LA RÈGLE DE DISTANCIATION DOIT ÊTRE RESPECTÉE PENDANT L'AVANT-MATCH, SAUF PENDANT L'ÉCHAUFFEMENT




LES BALLONS DE MATCH DOIVENT ÊTRE DÉSINFECTÉS AVANT LE MATCH ET À LA MI-TEMPS



LES ARBITRES DOIVENT LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES MISE EN PLACE PAR LES LIGUES




LES PARENTS QUI RESTENT AU MATCH DEVRONT RESPECTER LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR



L'ACCÈS AU TERRAIN SERA LIMITÉ AUX JOUEURS, ÉDUCATEURS, ARBITRES ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Plan de relance des activités de soccer Phase 5

15



Association Sportive, Membre du Drummondville Olympique
1380, chemin Montplaisir, Drummondville (Québec), J2C 0M6 – (819) 478-1486

Page 26 de 27

RÈGLES SANITAIRES (matches suite)

Protocole et règles sanitaires

Phase 5


(matches - suite)

- 

LES RÈGLES DE DISTANCIATION EN VIGUEUR DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES PAR LES PARTICIPANTS NE PRENANT PAS PART ACTIVEMENT AU MATCH (ENTRE AUTRES SUR LE BANC)
- 


CHAQUE PARTICIPANT SE LAVENT LES MAINS À LA MI-TEMPS
- 

IL EST INTERDIT DE CRACHER SUR LE TERRAIN
- 

LES CONFRONTATIONS PHYSIQUES (PAR EXEMPLE, APRÈS UNE FAUTE) NE SERONT PAS TOLÉRÉES
- 

TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT SE LAVER LES MAINS APRÈS LE MATCH ET QUITTER IMMÉDIATEMENT LE TERRAIN
- 

AUCUNE CÉLÉBRATION COLLECTIVE N'EST PERMISE
- 

LES POIGNÉES DE MAINS SONT INTERDITES
- 

LA FEUILLE DE MATCH EST REMPLIE PAR L'ARBITRE POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES À L'ÉVÈNEMENT

Plan de relance des activités de soccer Phase 5 16 

